

L'Autorité autorise le rachat de BP Holding, qui détient le site Internet Bricoprivé, par le groupe ITM

Publié le 18 septembre 2020

Le 24 août 2020, la société Compagnie de Distribution Européenne a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle exclusif de la société BP Holding.

Les parties à l'opération

La société Compagnie de Distribution Européenne est une filiale à 100 % de la société ITM Entreprises. Cette dernière anime notamment les réseaux de points de vente sous enseignes Bricomarché, Bricorama, Brico Cash et Batkor, actifs dans la distribution physique et en ligne de produits de bricolage.

La société BP Holding est la société mère du groupe Bricoprivé, actif dans la vente en ligne de produits de bricolage.

L'opération envisagée n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence

L'Autorité a analysé le pouvoir de marché de la nouvelle entité à l'issue de l'opération.

Compte tenu de la position limitée des parties sur les marchés concernés, l'Autorité a considéré que l'opération n'était pas de nature à porter atteinte à la concurrence.

L'Autorité a ainsi autorisé l'opération sans conditions.

DÉCISION 20-DCC-130 DU 18 SEPTEMBRE 2020

relative à la prise de contrôle exclusif de la société
BP Holding par la société Compagnie de
Distribution Européenne sera publié
prochainement sur le site Internet de l'Autorité

Consulter le texte
intégral

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication
01 55 04 02 14
[Contacter par mail](#)